



## Pré requis

- Avoir 18 ans révolus,
- Etre médicalement apte à la conduite de l'engin,
- Maîtriser la langue française (orale et écrite),
- Etre obligatoirement muni des équipements de protection individuelle inhérents à la conduite d'un chariot élévateur.
- L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont.

## Méthode pédagogique

Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.

## Durée

1 à 2 C.A.C.E.S® dans les catégories 1-2 : 2 jours (14 heures).



## Moyens pédagogiques

- \* Salle de formation équipée de tables, de chaises, d'un tableau, d'un ordinateur et d'un vidéo-projecteur.
- \* Matériels et infrastructures spécifiques conformément à la recommandation R.485 de la CNAM.
- \* Support pédagogique remis à chaque stagiaire.

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

## Personnes concernées

Toute personne amenée à utiliser un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant.

## Objectifs

- Etre capable de conduire en sécurité, conformément à la Recommandation R.485 de la CNAM, les chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant de la catégorie considérée (au choix ci-dessous),
- Se préparer au test C.A.C.E.S®.

**Catégorie 1:** Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (C.A.C.E.S®) Recommandation 485 catégorie 1 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant - **RS 5109.**

**Catégorie 2 :** Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (C.A.C.E.S®) Recommandation 485 catégorie 2 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant d'hauteur de levée > 2,50m - **RS 5111**

*Certificateur : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie*

*Date d'échéance de l'enregistrement: 02/03/2025.*

## Parcours pédagogique

### 1. Préambule

Présentation des objectifs de la formation.  
Présentation du programme de la formation et de l'organisation pratique de la formation.

### 2. Généralité.

Le rôle et les responsabilités du constructeur/ de l'employeur/ du conducteur.  
Le dispositif C.A.C.E.S®  
Les différents acteurs en prévention des risques professionnels concernés.

**3. La technologie** des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant.

**4. Les principaux types** de gerbeurs à conducteur accompagnant.

Les catégories de C.A.C.E.S®.

### 5. Notions élémentaires de physique.

Evaluation de la masse et position de centre de gravité des charges.

**6. La stabilité** des gerbeurs à conducteur accompagnant.

**7. Les risques** liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant.

**8. L'exploitation** des gerbeurs à conducteur accompagnant.

**9. Les vérifications d'usage** des gerbeurs à conducteur accompagnant.

### Formation pratique

**10.** La prise de poste et les vérifications.

**11.** La conduite et les manœuvres  
**12.** La fin de poste - les opérations d'entretien quotidien - la maintenance.

### 13. Evaluation des connaissances et du savoir-faire

Le test C.A.C.E.S® est élaboré à partir du référentiel de connaissances et de savoir-faire défini en

annexe 2 de la recommandation R.485.

Pour que le C.A.C.E.S® soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention:

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

Le test théorique est identique pour toutes les catégories de C.A.C.E.S® R.485.

Il comprend 100 questions à 1 point.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention:

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

**Attestation de formation délivrée en fin de formation.**